COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE



Paris, le 28 avril 2023

Dépôt du Document d'Enregistrement Universel Groupama Assurances Mutuelles 2022

Groupama Assurances Mutuelles annonce le dépôt de son Document d'Enregistrement Universel 2022 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), au format ESEF (Format Electronique Unique Européen) xHTML, le 27 avril 2023.

Le Document d'Enregistrement Universel intègre notamment le Rapport Financier Annuel de Groupama Assurances Mutuelles ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration de la Société.

Le Document d'Enregistrement Universel est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation applicable et peut être consulté dès aujourd'hui sur le site Internet de la Société www.groupama.com, notamment dans la rubrique Investisseurs / Publications financières (en versions française et anglaise) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (en version française uniquement et au format ESEF xHTML) (www.amf-france.org).